

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vingt-quatre juin deux mille vingt-quatre

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 17 juin 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
28	5	2	5

Objet :
FI-25 – Nouveaux
tarifs – Boutique et
visites du Musée du
Peigne et de la
Plasturgie

PRÉSENTS : Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Jo LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Caroline MANZONI, Fabrice BERTERA, Corinne REGLAIN, Fanny RIPPE, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Freddy NIVEL, Hugo CARRAZ, Jean-Michel FOUILLAND, Annie ZOCCOLO, Julien MARTINEZ, Marine PARROT, Philippe TOURNIER-BILLON

REPRÉSENTÉS : Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Antoine LUCAS (pouvoir à Michel PERRAUD), Christine PITTI (pouvoir à Annie ZOCCOLO), Jean-Charles de LEMPS, (pouvoir à Julien MARTINEZ), Alexandra ANTUNES (pouvoir à Jean-Michel FOUILLAND)

ABSENTS : Laure MANDUCHER, Didier MARTELET

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

M. Fabrice BERTERA est nommé secrétaire de séance.

Mme Anne MOREL, rapporteur, expose au Conseil municipal la nécessité de créer de nouveaux tarifs pour le Musée du Peigne et de la Plasturgie.

En effet, la boutique s'étoffe chaque année en proposant de nouveaux produits à la vente, il convient de voter les tarifs correspondants à ces articles.

Il est également proposé une simplification des tarifs des visites guidées.

Ces nouveaux tarifs sont annexés à la présente délibération sous forme de tableau et seront applicables dès le vote.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Vu l'avis de la Commission des Finances et du Personnel
Communal,

- Crée et modifie les tarifs ci-joints et comme proposés dans le tableau annexé, et suivant la date formulée ci-dessus ;

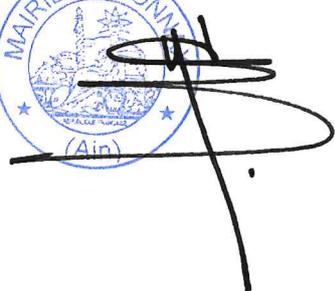
Objet :
FI-25 – Nouveaux
tarifs – Boutique et
visites du Musée du
Peigne et de la
Plasturgie

- Précise également qu'un exemplaire de la délibération sera transmis
au service concerné pour mise à disposition des usagers.

Fait à Oyonnax, le 24 juin 2024

Secrétaire de séance,

Le Maire,

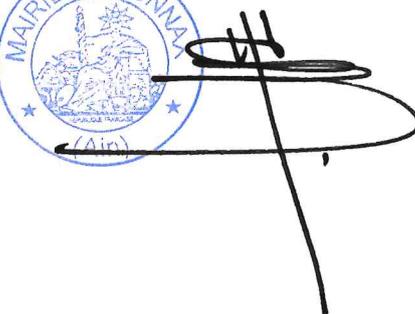


A blue circular official stamp of the Mairie d'Oyonnax (Ain) is partially obscured by a large, bold black signature. The stamp contains the text 'MAIRIE D'OYONNAX' at the top and '(Ain)' at the bottom, with a central emblem.

Délibération certifiée exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1
et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le **26 JUIN 2024**
- par sa publication le **26 JUIN 2024**

Le Maire



A blue circular official stamp of the Mairie d'Oyonnax (Ain) is partially obscured by a large, bold black signature. The stamp contains the text 'MAIRIE D'OYONNAX' at the top and '(Ain)' at the bottom, with a central emblem.